

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 28 février 2025 à Beauraing**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve les procès-verbaux des séances des 07 et 14/02/2025.

2. Réparation camion-citerne 8000L de Cerfontaine - Approbation de commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la réparation du véhicule camion-citerne 8000L (1-KJN-202) du poste de Cerfontaine auprès du garage Lecaillié à Sinsin pour le montant d'offre de € 3.158,60 HTVA ou € 3.821,91 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/745-98.

3. Réparation PMF de Beauraing - Approbation de commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la réparation de la PMF du poste de Beauraing auprès de la société Vanassche Service à Harelbeke, pour le montant d'offre de € 7.958,63 HTVA ou € 9.629,94 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/745-98

4. Réparation citerne de Beauraing - Approbation de commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la réparation du véhicule citerne du poste de Beauraing auprès de la Société Vanassche SA Brugsestraat 153 à Harelbeke, pour le montant d'offre de € 5.617,82 HTVA ou € 6.797,56 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/745-98.

5. MP Achat 191 paires de bottines de casernement - Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de ce marché "Achat 191 paires de bottines de casernement " à la société BOCHE à FR-79300 Saint Sauveur, pour le montant d'offre contrôlé de € 30.139,80 hors TVA, via la centrale d'achat UGAP, ainsi que € 6.329,36 de TVA à régler à l'Etat belge ; D'approuver le paiement anticipé sur le compte bancaire de l'UGAP, conformément à la convention signée, par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/124-05.

6. MP Désignation de menuisiers (accord-cadre) (relance) - Attribution

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 17 février 2025 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché de base à l'entreprise avec la seule offre, à savoir MULTIVERRE à 5590 Ciney aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/125-02 et à inscrire au budget des exercices suivants.

7. Achat capteurs SPO2 adulte et pédiatrique – Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 3 capteurs digitaux SpO2 pédiatriques et 3 capteurs digitaux SPO2, SpCo, SpMet pour adulte à la société Arseus Hospital NV à 2880 BORNEM, pour un montant de € 4.703,76 € HTVA ou € 4.985,99TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/124-01.

8. Achat émulseur et dispersant – Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 40 Bidons de 25 L de dispersant Arbo Biocleaner et 40 Bidons de 20 L d'émulseur uniseral 3F 33 à la Société Vanassche SA à 8531 Harelbeke pour un montant de € 5.808,00 € HTVA soit € 7.027,68 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/124-01.

9. MP Achat polos et pantalons ambulanciers (accord-cadre) - Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 290 polos floqués et 280 pantalons brodés pour les ambulanciers sur base de l'accord cadre 2024-047, à la société Condor Safety, à Krommebeekstraat, 44 à 8930 Menen, pour un montant d'offre contrôlé de € 48.839,10 hors TVA ou € 59.095,29, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/744-51.

10. Réparation porte garage 4 à Dinant - Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le remplacement du moteur de la porte de garage 4 du poste de Dinant auprès de la société L-Door Nassau à 1770 Liedekerke pour le montant d'offre de € 2.960,63 HTVA ou € 3.582,36 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/723-60.

11. Procédure achats - Modifications - Approbation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de valider les nouveaux tableaux de synthèse, qui annulent et remplacent le précédent, reprenant les procédures d'achats aux budgets ordinaire et extraordinaire et la gestion des mandats de paiement à l'exercice ordinaire et extraordinaire ; De prendre connaissance du projet d'outils pratiques et documents rédigés par le groupe de travail de la cellule achats/MP.

12. Achat Abonnement plateforme Adobe Creative cloud - Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver l'acquisition de la solution Adobe Creative Cloud pour le service communication et les infographistes, pour un montant estimé à 800 € par année, soit un total estimé de 3.200 € pour 4 ans ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) et de solliciter plusieurs offres ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/123-13.

13. Recrutement employé en prévention incendie – Désignation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de désigner Monsieur X en tant qu'agent administratif en prévention incendie à temps plein les services administratifs de la zone ; D'engager Monsieur X dans le cadre d'un contrat d'un an à partir du 10 mars 2025, au grade et barème D6, avec une ancienneté pécuniaire à vérifier.

14. Formation Rescue 3 SRT I - Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de la formation "Formation Rescue 3 SRTI" à l'entreprise R3 FRANCE S.A.S 57 à 73410 Entrelacs- France, pour le montant d'offre de € 7.870,00 exonéré de TVA ; D'approuver le paiement anticipé de 50% du montant sur le compte bancaire de R3-France SAS, conformément au devis, par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/123-17.

15. Recrutement secouristes-ambulanciers volontaires – Recevabilité candidatures, désignation jury et dates épreuves

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de déclarer irrecevables les candidatures des candidats n°25, 40, 50, 52, 53, 64, 81, 83, 84, 182, 189, 193 conformément au listing annexé ; De déclarer recevables les 203 autres candidatures reprises dans le listing annexé ; De désigner les membres du jury conformément à la décision du Conseil de zone du 22 novembre 2024 ; de fixer les épreuves physiques les 5, 6 et 8 mars 2025 à Dinant et Yvoir et l'épreuve orale les 12,17,18,19 mars 2025.

16. Dossier disciplinaire 2024-04 - Information

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre connaissance du dossier disciplinaire à l'encontre du caporal volontaire X ; D'inviter le Président à convoquer l'agent par devant le Collège afin d'être entendu.

17. MP Désignation DPO, implémentation de sécurité de l'information et choix d'un logiciel de compliance - Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver l'offre de la société CONSULTIS, adjudicataire du marché SJ2024/17 "Désignation d'un Délégué à la protection des données, implémentation de sécurité de l'information ainsi que le choix d'un logiciel compliance" de la centrale de la Province de Namur, pour un montant de € 41.470,00 HTVA ou € 50.178,70 pour l'année 2025, les prestations faisant l'objet d'une facturation mensuelle ; D'approuver la provision supplémentaire de 10 J/H, d'un montant de 8.800 € HTVA ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/123-13.

18. Délégation de compétence du Conseil au Commandant - marchés publics - proposition

Le Collège décide de reporter le point.

19. Commandant de zone - Suivi bimensuel

Le Collège décide de reporter le point.

20. Cohezio - Mise à disposition d'un CP1 - Convention

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur la convention de collaboration proposée par Cohezio pour la mise à disposition d'un Conseiller en prévention de niveau I à raison d'un jour par semaine à partir du 1er mars 2025 ; D'approuver le coût de cette mise à disposition, à savoir 8 UP pour une journée, qui seront facturés à 148,76 €/UP soit 1.190,08 € pour une journée en cas de dépassement des UP disponibles.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président  
Antonin COLLINET

